

COMMUNE DE CREST-VOLAND (Savoie)

PROCES VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 13 octobre 2025

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-cinq, le treize octobre à dix-huit heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Crest-Voland, en séance publique, sous la présidence de monsieur RAMBAUD Christophe, maire.

En exercice : 11

Présents : 06

Absents : 05

Votants : 06

Présents : RAMBAUD Christophe, MOLLIER Christelle, GARDET Benjamin, SOCQUET-JUGLARD Magdalène, AINOZ Jean-Louis, BOURGEOIS-ROMAIN Florent.

Date de la convocation :

09/10/2025

Absents : MALINVERNO Jean-Baptiste, BELLENGER Thierry, HURLIN Frédéric, MORONI Bruno, SOCQUET-JUGLARD Pierre.

Secrétaire : AINOZ Jean-Louis

Délibération 2025-10D01-1 – Approbation procès-verbal du 1^{er} octobre 2025

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée la validation du procès-verbal du 1^{er} octobre 2025.

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

- Approuve le procès-verbal du 1^{er} octobre 2025.

Délibération 2025-10D02-1 – Travaux Création d'une garderie et d'une salle associative – Attribution des marchés – Modification des montants des lots 1 et 3

Monsieur le Maire rappelle que, dans le cadre des travaux de réhabilitation de la maison paroissiale en vue de créer une garderie et d'une salle associative, un avis d'appel public à la concurrence (AAPC) a été publié le 03/07/2025 pour une remise des offres au 08/08/2025.

La commission d'appel d'offres, dûment convoquée le 26/09/2025, s'est réunie le 01/10/2025, pour l'analyse des offres sur les lots et le conseil municipal, par délibération en date du 1^{er} octobre 2025 a attribué les marchés des travaux pour les lots comme suit :

Lots	Entreprises	Offres HT
1- Terrassement - VRD	Eiffage Route Centre Est	49 637.88 €
2- Démolition - maçonnerie	Alpine Maçonnerie et Rénovation	140 894.11 €
3- Etanchéité	Etanchéité Dauphinoise SARL	20 783.83 €
4- Menuiseries extérieures bois	Menuiserie Lenoble	72 743.43 €
5- Enduits extérieurs	Ram's Iso	16 758.00 €
6- Serrurerie - métallerie	Bruno et Cie	24 156.87 €
7- Doublages - cloisons - faux plafonds	Agebat	78 930.81 €
8- Chapes - carrelages - faïences	Conception Réalisation Carrelages	28 495.39 €
9- Menuiseries intérieures	Menuiserie Lenoble	58 100.63 €
10- Sols souples	Agephi	14 608.87 €
11- Mobilier	Sagence	43 935.37 €
12- Chauffage - ventilation - sanitaires	Lanaro Chauffage Sanitaire	157 381.00 €
13- Electricité courants forts et courants faibles	Richiero	70 543.36 €
TOTAL		776 969.55 €

Cependant, une erreur de plume s'étant glissée pour :

- Lot 1 « Terrassement – VRD », attribué à l'entreprise Eiffage Route Centre Est pour un montant de 48 222.88 € HT (et non de 49 637.88 € HT)
- Lot 3 « Etanchéité », attribué à l'entreprise Etanchéité Dauphinoise SARL, pour un montant de 22 000 € HT (et non de 20 783.83 € HT)

Monsieur le Maire propose donc au conseil municipal de modifier le montant des lots 1 et 3.

Le conseil municipal après avoir délibéré, l'unanimité des membres présents

- Prend acte de ces erreurs et décide d'attribuer les marchés des travaux pour les lots :

• Lots	Entreprises	Offres HT
1- Terrassement - VRD	Eiffage Route Centre Est	48 222.88 €
2- Démolition - maçonnerie	Alpine Maçonnerie et Rénovation	140 894.11 €
3- Etanchéité	Etanchéité Dauphinoise SARL	22 000.00 €
4- Menuiseries extérieures bois	Menuiserie Lenoble	72 743.43 €
5- Enduits extérieurs	Ram's Iso	16 758.00 €
6- Serrurerie - métallerie	Bruno et Cie	24 156.87 €
7- Doublages - cloisons - faux plafonds	Agebat	78 930.81 €
8- Chapes - carrelages - faïences	Conception Réalisation Carrelages	28 495.39 €
9- Menuiseries intérieures	Menuiserie Lenoble	58 100.63 €
10- Sols souples	Agephi	14 608.87 €
11- Mobilier	Sagence	43 935.37 €
12- Chauffage - ventilation - sanitaires	Lanaro Chauffage Sanitaire	157 381.00 €
13- Electricité courants forts et courants faibles	Richiero	70 543.36 €
TOTAL		776 770.72 €

- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les marchés et toute pièce nécessaire à leur exécution,
- Dit que les crédits sont prévus au budget primitif de l'exercice 2025.

Délibération 2025-10D03-1 – Création d'une garderie et d'une salle associative - demandes de subventions

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que, soucieuse de garantir des services de proximité et de favoriser une vie locale riche, la commune de Crest-Voland s'est engagée dans le projet ambitieux de rénovation d'un local communal afin de créer une garderie et une salle associative.

Le montant de l'opération est estimé à 776 770 € HT et les travaux devraient débiter au plus tôt fin 2025.

Il convient de solliciter auprès du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, du Conseil Départemental de la Savoie, de l'Etat ou de tout autre organisme compétent, les subventions les plus élevées possibles afin de garantir l'effet levier nécessaire à la bonne réalisation de ce projet.

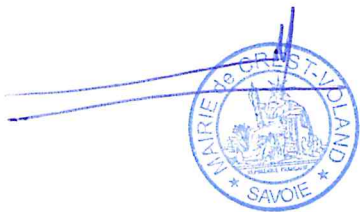
Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés

- Approuve le projet de création d'une garderie et d'une salle associative tel que présenté,
- Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à solliciter auprès du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, du Conseil Départemental de la Savoie, de l'Etat ou de tout autre organisme compétent, les subventions les plus élevées possibles.
- Sollicite une dérogation en vue d'engager les travaux avant l'arrêté attributif de la subvention.

- *Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout acte afférent à cette affaire.*
- *Cette délibération annule et remplace la délibération 2025-08D07 du 19 août 2025.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 20

Le Maire
Christophe RAMBAUD



Le secrétaire
Jean-Louis AINOZ

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'J' and 'L' followed by a horizontal line and a vertical stroke, representing Jean-Louis AINOZ.